

Finances publiques: crainte syndicale face à un partenariat avec Google

AFP • 15/09/2021 à 14:56

La CGT Finances Publiques des Bouches-du-Rhône a fait part mercredi de son "inquiétude" à propos d'un partenariat de Bercy avec Google visant à détecter des biens potentiellement taxables grâce à l'intelligence artificielle.

En collaboration avec le cabinet de conseil Capgemini, le géant américain du numérique a développé un logiciel capable de détecter automatiquement des biens taxables (extension d'un bâtiment, piscine,...) grâce à l'intelligence artificielle, via des photographies aériennes.

Ce projet baptisé "Foncier innovant", dont le coût devrait dépasser les 12 millions d'euros, est en phase d'expérimentation dans 9 départements, dont les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, le Var et le Maine-et-Loire.

L'objectif ? Détecter des bâtiments non-déclarés ou passés sous les radars du fisc et mettre à jour le plan cadastral informatisé "avec un minimum d'intervention humaine", selon un document interne consulté par l'AFP.

Un moyen de traquer les fraudeurs mais surtout "de faire des économies", a dénoncé Claire Sarrail, géomètre du cadastre: "A la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), en 20 ans, on a perdu plus de 30% des effectifs", explique-t-elle à l'AFP, "et donc la solution, plutôt que de recruter, c'est faire appel à Google", explique cette élue nationale de la CGT Finances Publiques.

"On est en train de pousser à outrance la déshumanisation du service public", explique Philippe Laget, co-secrétaire départemental de la CGT Finances publiques 13, qui ne veut pas d'une "administration publique low-cost" déléguant ses services à des "prestataires privés".

"L'intelligence artificielle, elle ne va pas permettre de faire un travail de meilleure qualité" estime Frédéric Busson, géomètre au cadastre lui aussi: "Au contraire, ce que ça va produire c'est un plan dégradé sur le plan technique et des informations erronées sur le plan fiscal."

Selon lui, les vues aériennes ne sont pas suffisamment précises pour juger un bien, que ce soit une piscine ou un bâtiment, et pourraient conduire à des erreurs dans les bases d'imposition, notamment concernant les impôts locaux et la taxe foncière.

Les agents mettent également en garde contre une volonté de créer une "taxation d'office", sans déplacement sur le terrain au préalable, qui porterait préjudice aux contribuables.

La CGT a annoncé son intention d'interpeller les élus locaux, pour demander une enquête parlementaire sur le projet et le choix de Google comme sous-traitant, alors que l'entreprise américaine est pointée du doigt pour ses pratiques fiscales mais aussi son traitement des données personnelles.

En 2019, le géant américain du numérique avait été condamné à une amende d'un milliard d'euros pour fraude fiscale par le tribunal de Paris.

ati/ol/els

VALEURS ASSOCIÉES

CAPGEMINI

Euronext Paris **-1.02%**



Copyright © 2021 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

0 COMMENTAIRE

⚠ Vous devez être membre pour ajouter un commentaire.
Vous êtes déjà membre ? Connectez-vous
Pas encore membre ? Devenez membre gratuitement